





L'épidémie de la Covid-19, devenue pandémie et en passe d'aboutir à une endémie, n'a pas fini de transformer le monde dans ses différentes dimensions.

Cela semble évident. Or c'est justement la remise en question de bon nombre de nos « évidences » qui nous interpelle.

« Quoiqu'il en coûte », la formule devenue virale du Président de la République française, Emmanuel Macron, est au cœur de cette problématique car elle pose d'emblée la question des droits et des devoirs, c'est-à-dire celle des contreparties à cette décision lourde de conséquences pour la vie quotidienne de chacun, qu'il s'agisse de personne physique ou d'institution.

Face à cette « générosité » de l'Etat quelle contrepartie en réponse ?

Face à ce don quel contre-don ?

Et si justement il ne fallait rien attendre ou plutôt attendre autrement ?

De nouveau l'étymologie peut nous aider à clarifier cette problématique.

Pour faire simple, une contrepartie est « une chose qui s'oppose à une autre en la complétant ou en la compensant ». Ce mot provient de la combinaison de deux termes latins : « contra » qui évoque le « vis-à-vis » et « pars » qui renvoie à un élément faisant partie d'un ensemble. Or, ce second terme provient du proto-indo-européen « pere » qui signifie « produire », « procurer ».

Nous comprenons ainsi que ce que nous recevons nous entraîne inmanquablement à produire quelque chose, à procurer autre chose. Etymologiquement le fait de recevoir implique donc une réponse réelle et concrète. Telle est la contrepartie. Se pose alors la question du contenu de cette réponse.

Pour recevoir la version électronique de la carte des vœux, merci de vous adresser à **[raphael.gutmann@praxis-international.eu](mailto:raphael.gutmann@praxis-international.eu)**